

A l'instant

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

E dito

Cher(e)s collègues,

Parce qu'il existe une **pluralité syndicale**, que tout un chacun se doit de respecter, les **élections professionnelles** servent à départager les **différentes organisations syndicales** et permettent également de **promouvoir des valeurs et un projet collectif**, pour celles et ceux qui s'en sont donnés les moyens !

En 2018, de **nombreux candidats**, issus de la FSU Territoriale, convaincus qu'il était nécessaire de créer les conditions de la **mise en place d'une véritable confrontation constructive** au sein du département, une fois élus **se sont employés à œuvrer dans ce sens-là !**

Depuis nous avons été **rejoints par d'autres militants/représentants du personnel** qui se sont retrouvés dans cette dynamique qui tente de **prioriser un travail constructif de fond**.

A force de **rencontres et d'échanges avec nos différents interlocuteurs** que ce soit auprès des collègues sur **les territoires et/ou au central**, du soutien, de la **disponibilité et de l'écoute** que nous apportons à de nombreux agents en difficulté et **l'expérience de nos pratiques militantes**, aujourd'hui, certaines de nos revendications sont reprises dans les **thématiques du futur agenda social !**

Même si nous ne pouvons que regretter **que ce dernier arrive tardivement**, à quelques mois des élections départementales mais comme dirait l'autre : **« mieux vaut tard que jamais » !** Même si nous avons vu **défiler** depuis ces dernières années plusieurs **« patrons de l'administration »**, nous espérons que ce **travail amorcé survivra à cette valse des mobilités et au renouvellement de l'exécutif**

départemental....

Quoi qu'il en soit, **en dépit de certaines tentatives de vouloir nous « faire taire »**, nous n'avons pas l'intention de nous laisser confisquer **cet espace de**



paroles qui nous permet de poursuivre dans cette **dynamique d'ouverture, de respect et de dialogue** afin d'aller arracher de **meilleures conditions d'exercices, de protection des agents et de travail**.

Je vous souhaite **une très bonne lecture de ce nouveau numéro** qui ne manquera pas de vous apporter notre regard « à l'instant T » sur la vie de notre collectivité et l'un de nos militants, via le portrait que nous lui consacrons !

Bonne lecture et à très vite,
Votre Secrétaire,
Yannick SEGURA

Contenu de ce numéro :

Le temps du passage aux actes
Une histoire de vie
Le COS
Rencontre avec le Président

Le temps du passage aux actes Conditions de travail et protection des agents

La scène politique, les journaux ne cessent de retentir **des louanges adressées aux agents publics** (en particulier dans la Territoriale) qui ont tenu le pays à bout de bras.

Pourtant, loin du cirque médiatique, **rien n'a vraiment changé.**

Un collègue de la Direction des infrastructures se fait renverser par un chauffard alors qu'il sécurisait une voie inondée...pas **un mot de la collectivité**, aucune poursuite diligentée contre le délinquant – **SILENCE**

Un agent des collèges se fait agresser, menacer, par un énergumène qui s'est introduit dans l'établissement malgré les contrôles...**pas de réaction de la Direction du collège**, pas de réaction du Département – **SILENCE**

Un couple famille d'accueil dont l'un des conjoints est assistant familial, se retrouve en garde à vue, séparés, traités comme des délinquants, **sans même l'assistance d'un avocat**, suite à une dénonciation alors qu'ils avaient demandé la protection juridique du Conseil départemental et essuyé un refus injustifié – **SILENCE**

Enfin, **les travailleurs sociaux et les secrétariats des PTS et MDS se font régulièrement insulter, menacer**, au téléphone et en présentiel, avec dans ce dernier cas des passages à l'acte, des violences verbales et physiques de toutes sortes. Cette violence subie se retourne contre les équipes en interne et, individuellement, contre les agents qui peuvent y **perdre ensemble l'estime de leur travail et l'estime d'eux-mêmes.** - **SILENCE**

Il faut que la collectivité mette un terme à cette **« LOI DU SILENCE » !**

. **Violences verbales** (insultes, menaces, agressions...), **violences physiques** (passage à l'acte, crachats, bousculades, coups...) exigent **des**

réponses de la société (poursuites, sanctions...) et **des mesures de protection et de réparation pour les agents victimes.**

Ce devoir protection et cette réparation sont dus par l'employeur à tous les agents du Conseil départemental et à leurs familles, si besoin. De nombreux outils sont mobilisables pour organiser cette **protection dans le service public.**

Avant tout, **évitons de banaliser la violence :**

L'encadrement doit avoir conscience, au premier chef, de **cette protection** qu'il doit aux agents placés sous sa responsabilité.

Il n'est **pas acceptable de passer sous silence des faits dénoncés** par les agents au motif « qu'ils savaient à quoi ils s'engageaient en travaillant dans le social... le service public, c'est comme ça...qu'ils avaient signé... »

Cette situation appelle de la part de la **collectivité la mise en place d'une politique structurée et exemplaire**, dans la qualité de la réponse apportée aux violences et dans la protection accordée aux agents.

Mais aussi **une réponse pédagogique** : la collectivité en se respectant elle-même (ses agents) et en respectant les usagers, doit conduire ces derniers à **comprendre que le service public, c'est un service qui leur appartient, « le seul patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! ».**

Le premier **outil opérationnel** de cette prévention est **le Registre Santé Sécurité au Travail (RSST).**

Un groupe de travail consacré à sa **territorialisation** a été mis en place par la DRH, **associant les organisations syndicales volontaires.**

La FSU soutient entièrement cette démarche qui s'inscrit ... Dans le respect et l'humain, avant tout !

Une histoire de vie

J'ai commencé ma carrière professionnelle **muni d'un CAP mécanicien auto et j'ai travaillé dans un garage pendant 2 ans.**

Puis, j'ai trouvé d'autres types d'emplois comme **barman dans une discothèque et commis dans la restauration.**

C'est en **1995** que je suis entré dans la Direction des Collèges, **par concours après avoir été auxiliaire de service pendant 2 ans et 1 an contractuel.**

J'ai commencé dans le **département des Yvelines puis celui des Hauts de Seine.** Ce n'est qu'en **2006 que je suis arrivé en Gironde** souhaitant une meilleure qualité de vie avec la montagne et la mer à proximité.

J'aime d'ailleurs, en période dite normale, pratiquer la randonnée en montagne, découvrir la nature.

J'ai été amené à passer **d'autres concours comme celui d'Ouvrier Entretien d'Accueil (OEA) et Ouvrier Professionnel (OP).**

Toutes ces casquettes me donnent une grande **polyvalence** dans l'exercice de mes fonctions. Cela me permet également **d'avoir une bonne connais-**

sance des problématiques dans les collèges, de comprendre le fonctionnement de mes collègues, et de me faire l'écho de leurs revendications. Je parle le même langage qu'eux.

J'ai d'ailleurs pu **constater la qualité de l'accueil que nous réservent nos collègues dans les collèges**

lors des HMI (Heures Mensuelles d'Information) que j'effectue dans le cadre de mon exercice syndical à la FSU. **J'ai intégré la FSU en 2009** car c'est le **syndicat le plus représentatif**, connaissant le mieux les **personnels des collèges et les difficultés de fonctionnement** avec les chefs d'établissement et

les gestionnaires. **Mon souhait est que le travail de la FSU Territoriale soit reconnu à sa juste valeur.**

Enfin, je pratique un peu **de natation, de musculation et de vélo** que je ne fais plus qu'en amateur. J'ai été dans ma jeunesse licencié et j'ai participé à des compétitions.



Bertrand BOULOC

Dernières info COS

Et de **2.**

En 2020, **le département a pris la décision, de manière unilatérale, de ne pas verser** à votre association le **Budget Supplémentaire** d'un montant de 180 000€. Le **COS** a ainsi participé à **« l'effort de guerre »**, tout en ayant **à cœur d'être généreux** en augmentant votre crédit billetterie ainsi que la participation aux activités régulières de loisirs.

Cette année, à nouveau, le COS apprend au détour **d'une note sur la préparation du Budget Supplémentaire 2021,**

que consécutivement aux élections de juin, l'assemblée plénière du 12 avril votera le compte administratif ainsi que le Budget Supplémentaire. **Aucune ligne n'est consacrée au COS.** En clair, **votre COS devrait à nouveau fonctionner sans les 180 000€ de Budget Supplémentaire.** **Cette disposition** prise unilatéralement, si elle venait à se confirmer **au mépris de la convention** qui lie le COS au Département, **mettrait gravement en danger la survie de votre association.**

Affaire à suivre....

Rencontre avec le Président du Conseil départemental

Une délégation **d'une dizaine de membres issus du Conseil Syndical de la FSU**

Territoriale dont de nombreux représentants du personnel, vient d'être **reçue par le Président du Conseil Départemental de la Gironde**.

Lors de cette rencontre qui a duré un peu plus de deux heures, les représentants de la FSU ont pu longuement **échanger sur les différentes revendications relatives à l'amélioration de la politique des ressources** humaines visant à mieux garantir :

la **défense des droits des agents**, la **protection fonctionnelle**, le respect de la **présomption d'innocence** dans le cadre de la recrudescence des enquêtes administratives et autres demandes de sanctions disciplinaires, **l'équité de traitement** entre agents, **les lignes directrices de gestion, l'organisation des services, la gestion RH des agents des collèges et des assistants familiaux, la politique de l'emploi, la souffrance au travail** et les problèmes **d'encadrement dans certaines directions** !

Certaines de **ces thématiques** seront reprises dans le cadre du nouvel **agenda social** !

La FSU, a évoqué **la lettre de mission donnée par J.L. Gleyze**, au « patron » de l'administration départementale, en constatant que **les objectifs étaient partiellement atteints en matière de dialogue social**, en raison notamment de sa présence « en pointillé » dans les instances représentatives du personnel

En conclusion, **le Président a reconnu notre réelle implication sur ce travail collectif coconstruit** avec de plus en plus de collègues différents.

Sur les revendications que nous portons, **il a salué notre « liberté de ton », notre « constance » et notre « pugnacité constructive »** ! Il s'est engagé à **répondre au questionnaire** que nous avons **soumis à l'ensemble des partis républicains** qui présentent des candidats aux prochaines élections départementales.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour faire des points réguliers sur ces différentes étapes à venir

Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@girond.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

DirectionService.....

Adresse Mail.....

Téléphone



Crédit photo : Muriel LACAMBRA